

NOTE SYNTHETIQUE DE LA COMMUNE DE LANNEPLAA

Le budget 2023 est voté le 13 avril 2023 par le conseil municipal. Il est structuré par deux sections : d'un côté, la section de fonctionnement pour la gestion des affaires courantes ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et est liée aux projets à moyen ou long terme.

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement (prévisionnelles 221 956,00 €) correspondent aux sommes encaissées au titre des services rendus à la population (location de salles, concessions au cimetière...), des loyers communaux, des impôts locaux et des dotations versées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement (prévisionnelles 230 557,00 €) sont constituées par l'entretien des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les prestations de services effectuées, les assurances, les frais de fonctionnement des écoles publiques versées à la Ville d'Orthez, le salaire de la secrétaire de mairie, les attributions de compensations versées à la CCLO...

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

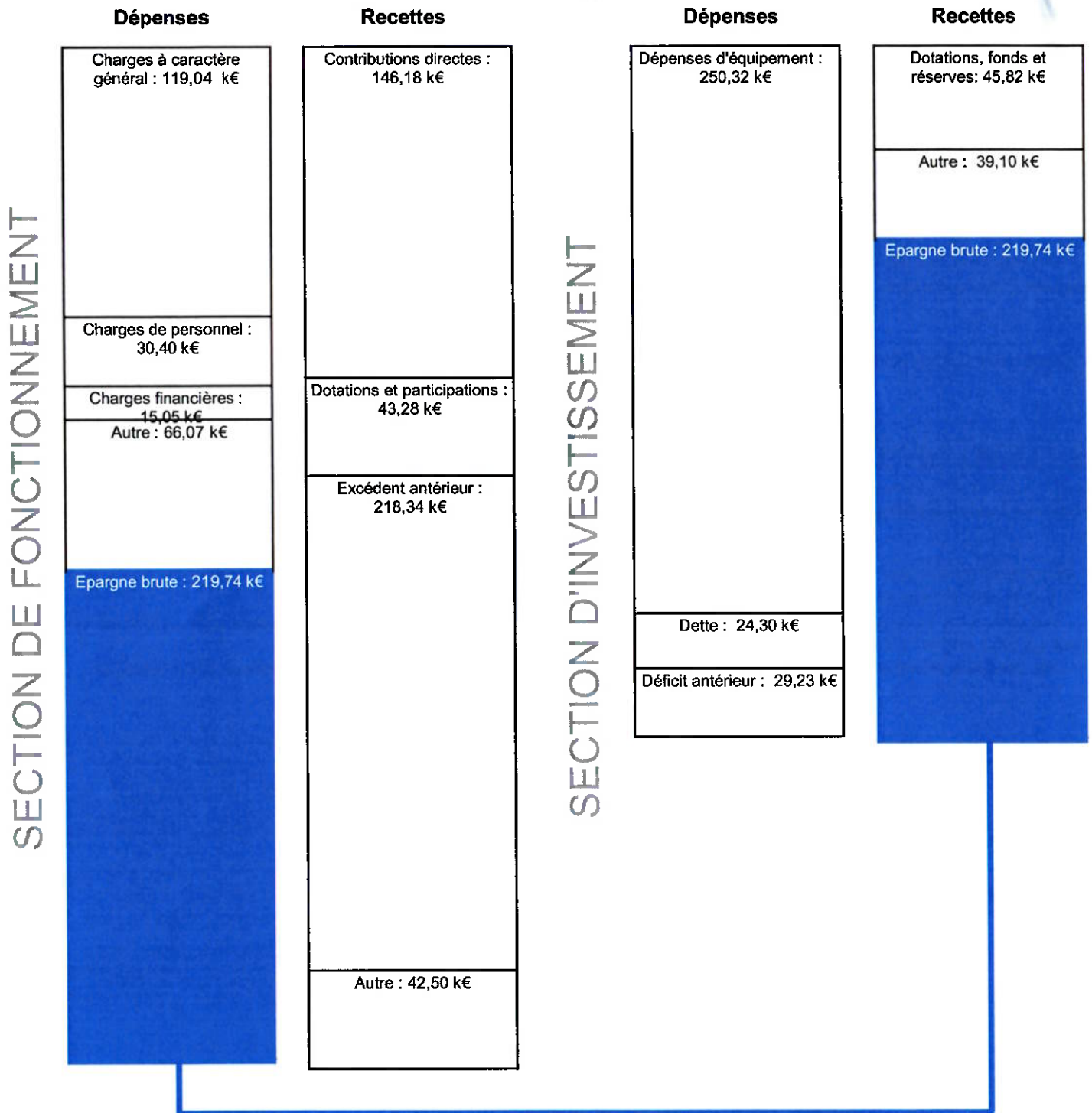
	Fonctionnement	Investissement	Total
50700 - MAIRIE LANNEPLAA	450 296,08	304 656,32	754 952,40
Total	450 296,08	304 656,32	754 952,40

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- les impôts locaux prévision 2023 : 125 086,00 €.
- les dotations versées par l'Etat, via la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation de solidarité rurale pour un total de 38 106 €.
- les recettes encaissées au titre des services rendus à la population et des loyers communaux (40 000,00 €).

- Représentation graphique du budget principal -



Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux :

- taxe foncier bâti : 26.13%
- taxe foncier non bâti : 66.81%

Pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, il a été décidé 15,92%.

Pour l'investissement, il a été prévu de poursuivre de l'étude sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), l'accessibilité parking et des travaux dans le logement presbytère et les logements communes (plus particulièrement énergétiques). Les recettes d'investissement prévues proviennent de la taxe d'aménagement, de la vente d'un terrain et de chemins ruraux (39 100,00 €) et du virement de la section de fonctionnement.

- Dette -

Tableau synthétique

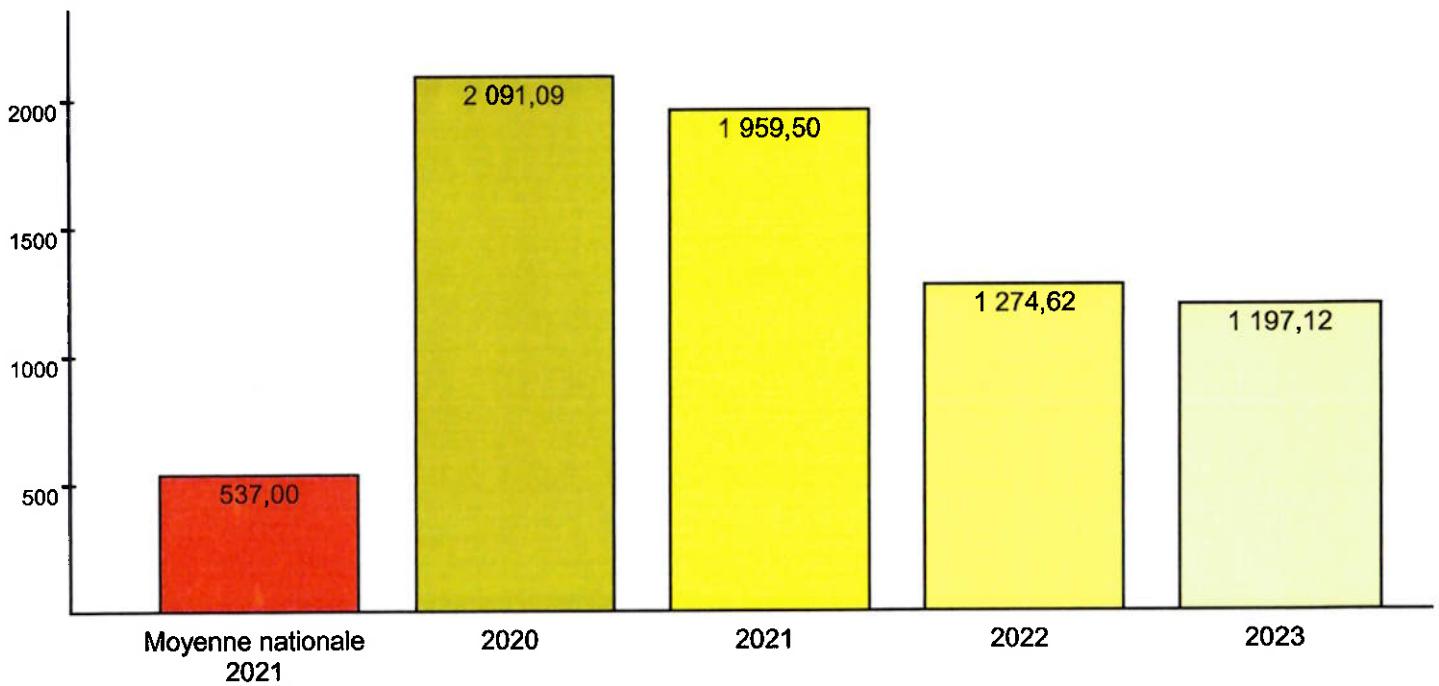
	Encours de la dette
50700 - MAIRIE LANNEPLAÀ	359 135,20
Total	359 135,20

Les emprunts contractés sont :

- emprunt de 350 000 € contracté en 2012 pour la construction de la Maison pour Tous pour une durée de 20 ans (échéance de 29 971,88 € dont la dernière sera en 2032)
- emprunt de 160 000 € contracté en 2019 pour la réhabilitation du logement communal pour une durée de 20 ans (échéance de 9 380,16 € dont la dernière sera en 2039)

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,83 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



Le 13/04/2023

Le Maire,

Pierre ZIEGLER

